



DIMENSIONS MAXIMALES : 50 CM DE LONG

- PIERRES NATURELLES : CALCAIRE, GRANIT, GRÈS...
- BÉTON & BÉTON FERRAILLÉ
- CARRELAGE, CÉRAMIQUE
- BRIQUES & TUILES

INTERDIT

- Amiante
- Brique plâtrée
- Terres ou déblais excavés
- Laines minérales
- Élément en fibrociment
- Béton cellulaire



MA 2^e VIE

- Le béton est incorporé dans la fabrication de nouveau béton
- Les briques, tuiles, ardoises, agglos, pierres peuvent servir de fond de forme, remblai



- ÉLÉMENTS DE CHARPENTE MÉTALLIQUE
- POUTRES IPN
- PLAQUES DE TÔLE
- BARDAGES MÉTALLIQUES
- FILS ÉLECTRIQUES
- CONDUITS
- TUBES & CANALISATIONS
- ROBINETTERIE ET TUYAUTERIE
- ÉLÉMENTS DE SERRURERIE

INTERDIT

- Amiante & peinture au plomb
- Équipements électriques
- Bouteilles de gaz & aérosols
- Emballages, bidons, fûts vides (DDS)



MA 2^e VIE

- Les métaux repartent en fonderie pour redevenir de nouveaux produits



- POUTRES
- SOLIVES, MADRIERS
- BASTAINGS, CHEVRONS
- POTEAUX DE CHARPENTE
- OSSATURES BOIS
- PLANCHERS, LAMES DE PARQUET
- PANNEAUX BOIS POUR CLOISON (OSB, MEDIUM)

INTERDIT

- Amiante & peinture au plomb
- Meubles et éléments d'ameublement
- Traverses de chemins de fer
- Poteaux EDF
- Palettes, bois de coffrage, bois d'emballage, cagettes
- Déchets verts



MA 2^e VIE

- Recyclage en fabrication de panneaux de particules,
- Valorisation énergétique



- PLAQUES DE PLÂTRE OU CARREAUX DE PLÂTRE CONSTITUÉS D'UNE ÂME DE PLÂTRE ENROBÉE D'UNE FEUILLE DE CARTON
- PRODUITS MOULÉS EN PLÂTRE NON FIBRÉS
- CLOISONS ALVÉOLAIRES
- DALLES DE PLAFOND EN PLÂTRE
- COMPLEXES DE DOUBLAGE D'ISOLATION THERMIQUE / ACOUSTIQUE COLLÉ SUR LA PLAQUE / DOUBLAGE NE PEUT REPRÉSENTER PLUS DE 10% DU VOLUME DE L'APPORT

PEUT COMPORTER

- Papiers peints constitués de papier
- Peinture

INTERDIT

- Déchets dangereux ou amiantés
- Déchets inertes
- Mélange paille / plâtre, staff
- Sacs de plâtre, seaux d'enduits
- Brique plâtrière ou plâtrées
- Plaque gypse cellulosé, bois / ciment
- Plaques super-hydrofuges
- Moquette, faïence, vinyle, toile de verre, pare-vapeur



MA 2^e VIE

- Le gypse est séparé des indésirables pour fabriquer de nouvelles plaques. Comme la bouteille en verre, le plâtre se recycle à l'infini



- PLAQUE DE PLÂTRE SANS ISOLANT
- DALLE DE PLAFOND EN PLÂTRE
- CARREAUX DE PLÂTRE
- CLOISON ALVÉOLAIRES
- PRODUITS MOULÉS EN PLÂTRE NON FIBRÉ

INTERDIT

- Déchets dangereux ou amiantés
- Déchets inertes
- Mélange paille / plâtre, staff
- Sacs de plâtre, seaux d'enduits
- Brique plâtrière ou plâtrées
- Plaque gypse cellulosé, bois / ciment
- Plaques super-hydrofuges
- Moquette, faïence, vinyle, toile de verre, pare-vapeur



MA 2^e VIE

- Le gypse est séparé des indésirables pour fabriquer de nouvelles plaques. Comme la bouteille en verre, le plâtre se recycle à l'infini



- PROFILÉS, ENCADREMENTS
- LAMBRIS ET BARDAGES
- CANALISATIONS ET RACCORDS D'ARRIVÉE / ÉVACUATION
- CUVES ET RÉSERVOIRS
- REVÊTEMENTS DE SOLS PVC
- LINERS DE PISCINE

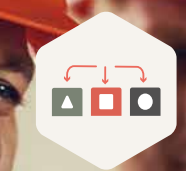
INTERDIT

- Produits du bâtiment en composite
- Planchers techniques et bardages extérieurs en laminé à haute pression (HPL)
- Isolants en Polyuréthane (PU) ou Polystyrène expansé (PSE)



MA 2^e VIE

- Après tri (mécanique ou optique), ces plastiques sont intégrés dans la fabrication de nouveaux objets



BESOIN D'AIDE SUR LE TRI ?

CONTACTEZ NOTRE SERVICE D'AIDE AU TRI

01 80 83 60 79

(service gratuit + prix de l'appel) de 8h30 à 18h du lundi au vendredi

info-tri@valobat.fr



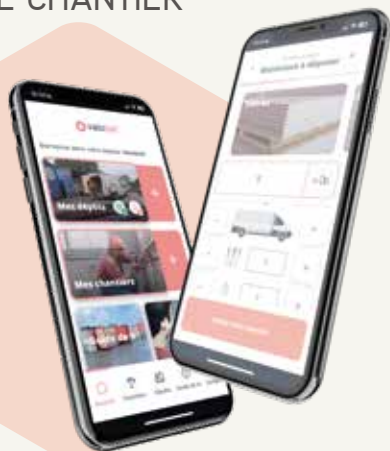
www.valobat.fr

01 80 83 60 70

Immeuble Ampère E+

34 rue Henri Regnault, 92068 Paris La Défense Cedex

VALODÉPÔT L'APPLICATION INDISPENSABLE POUR LA GESTION DE VOS DÉCHETS DE CHANTIER



POUR TROUVER VOTRE POINT DE COLLECTE EN TOUTE SIMPLICITÉ TÉLÉCHARGEZ L'APPLI

VALODÉPÔT



LAINE DE VERRE



LAINE DE VERRE

- LAINE DE VERRE EN PANNEAU, EN ROULEAU, À SOUFFLER AVEC SURFAÇAGE (KRAFT, VOILE POLYESTER)
- LAINE DE VERRE ANCIENNE
- LAINE DE VERRE NOIRE SÈCHE OU PEU HUMIDE

INTERDIT

- Laine de roche
- Métaux (feuille d'aluminium)
- Céramique, bois
- Laine de verre mouillée
- Bitume



MA 2^E VIE

- La laine de verre est préparée sous forme de calcin pour redevenir de la laine de verre



LAINE DE ROCHE



LAINE DE ROCHE

- LAINE DE ROCHE EN PANNEAU, EN ROULEAU, AVEC SURFAÇAGE (KRAFT, VOILE POLYESTER)
- LAINE DE ROCHE ANCIENNE SÈCHE OU PEU HUMIDE
- DALLES DE PLAFOND EN LAINE DE ROCHE AVEC SURFAÇAGE

INTERDIT

- Laine de verre
- Métaux (feuille d'aluminium)
- Céramique, bois
- Laine de roche mouillée
- Bitume



MA 2^E VIE

- La laine de roche est recyclée en nouveaux panneaux et rouleaux de laine de roche



MENUISERIES VITRÉES



MENUISERIES VITRÉES

- MENUISERIES VITRÉES BOIS
- MENUISERIES VITRÉES PVC
- MENUISERIES VITRÉES ALUMINIUM

INTERDIT

- Menuiseries contenant de l'amiante
- Menuiseries bois avec peinture au plomb
- Menuiseries vitrées avec verre cassé
- Vitrage seul déparclosé



MA 2^E VIE

- Bois : panneaux de particules ou valorisation énergétique
- Métal : fonderies
- PVC : nouveaux montants profilés
- Verre : nouvelles vitres



AUTRES DÉCHETS COMBUSTIBLES



AUTRES DÉCHETS COMBUSTIBLES

- MOQUETTES
- SOLS TEXTILES
- PU - CHUTES DE POSE
- PSE - CHUTES DE POSE
- LINOLÉUM

PU : POLYURÉTHANE
PSE : POLYSTYRÈNE EXPANSÉ

INTERDIT

- Lames de terrasse (ou autres produits du bâtiment) en composite
- Planchers techniques et bardages extérieurs en laminé à haute pression (HPL)



MA 2^E VIE

- Après tri (mécanique ou optique), ces matériaux sont préparés pour devenir du combustible pour servir d'alternative aux combustibles fossiles



MEMBRANES BITUMINEUSES



MEMBRANES BITUMINEUSES

- MEMBRANES D'ARRACHAGE (USAGÉES) SANS ISOLANT (<5%)
- CHUTES DE POSE EN QUANTITÉS LIMITÉES
- BARDEAUX BITUMINEUX

INTERDIT

- Reste de gravillons de la protection lourde
- Membranes avec plus de 5% d'isolants
- Membranes bitumineuses avec enrobé routier
- Membranes synthétiques (PVC, EPDM, FPO, TPO...)
- Isolants (laines minérales, mousses polyuréthane, perlite...)
- Rouleaux non utilisés



MA 2^E VIE

- Valorisation énergétique



Guide de tri des déchets PMCB



CONTACTEZ-NOUS

☎ 01 80 83 60 70 ✉ contact@valobat.fr



www.valobat.fr